INSTITUT TECHNOLOGIQUE
FCBA
Laboratoire d'essais feu
10 rue Galilée - 77420 Champs-sur-Marne

Laboratoire agréé par le Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire
JO du 10 février 2007

PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU PREVU A L'ARTICLE 5 DE L'ARRETE DU 21 NOVEMBRE 2002

N° CM - 21 - P - 018

et 1 annexe de 4 pages.

Valable 5 ans à compter du mardi 16 février 2021

Matériau présenté par : **Supplied by:**
VYVA FABRICS
TT. Vasumweg 140
1033 SH AMSTERDAM The Netherlands

Marque commerciale : **REVYVA ARCTIC**

Description sommaire:

Type de support woven

Composition 100% polyester recyclé

Masse surfacique 585 g/ml (laize : 140 cm)

Epaisseur 0,83 mm (donnée laboratoire FCBA)

Coloris marron / brown

Nature de l'essai : Essai au brûleur électrique
Essai de persistance de flamme
Essai de gouttes

Classement : **M1**

Observations : /

Durabilité du classement (l'annexe 22) : Non limitée a priori

Usage : Revêtement de murs tendus, voilages, rideaux,… **Conditions d'entretien :** selon préconisations du client

Compte tenu des critères résultant des essais annexés décrits dans le(s) rapport(s) d'essais N° : *FE 21-0041-0239*

Ce procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L.115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.
NOTA : Seules sont autorisées les reproductions intégrales et par photocopies du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble du procès-verbal de classement et rapport(s) d'essais annexé(s).Ces conclusions ne portent que sur les performances de résistance / réaction au feu de l'élément objet du présent procès verbal de classement. Elles ne préjugent, en aucun cas, des autres performances liées à son incorporation à un ouvrage"

"Non valable pour toute application couverte par l'article AM 18 (Arrêté du 6 mars 2006) concernant les sièges rembourrés"

Champs-sur-Marne, le mardi 2 mars 2021

Technicien d'essais du Laboratoire Feu

Bilel HAMILA

INSTITUT TECHNOLOGIQUE FCBA * CHAMPS-SUR-MARNE * LABORATOIRE ESSAIS ET MESURES

Responsable Technique du laboratoire Feu du Pôle Ameublement

Clotilde ETIEMVRE

Siège social
10 rue Galilée
77420 Champs-sur-Marne
Tél + 33 (0)1 72 84 97 84
www.fcba.fr
Siret 775 680 903 00132
APE 7219 Z
Code TVA CEE : FR 14 775 680 903

INSTITUT TECHNOLOGIQUE
FCBA
Fire Laboratory
10 rue Galilée - 77420 Champs-sur-Marne

Laboratory approved by the Ministry for the Interior
JO of February 10, 2007

OFFICIAL REPORT OF CLASSIFICATION OF FIRE PERFORMANCE Of A MATERIAL ENVISAGED IN ARTICLE 5 DECREE OF November 21, 2002

N° CM - 21 - P - 018

et 1 annexe de 4 pages.

Valid 5 years as from mardi 16 février 2021

Material presents by : **Supplied by:**
VYVA FABRICS
TT. Vasumweg 140
1033 SH AMSTERDAM The Netherlands

Trade mark: **REVYVA ARCTIC**

Summary description

Kind of textile woven

Composition 100% polyester recyclé

Mass per unit area 585 g/ml (laize : 140 cm)

Tickness 0,83 mm (donnée laboratoire FCBA)

Color marron / brown

Nature of the test : Electrical burner test
Flame persistence
Dripping test

Classification : **M1**

Observations : /

Durability of the classification (Article 5 de l'annexe 2) Not limited

Usual term Walls hung covering, sheers, curtains,… **Cleaning conditions** Recommendation of Customer

Taking into account the criteria resulting from the tests annexed described in the test report N' *FE 21-0041-0239*

This official report attests only characteristics of the sample submitted for testing and does not prejudge similar characteristics of products. It thus does not constitute a certification of products within the meaning of the L.115-27 article of the code of the consumption and the law of June 3rd, 1994.
NOTE: The integral reproductions and by photocopy of this official report of classification are only authorized or the official report unit of classification and report of annexed test. These conclusions relate only to the resistance / reaction to fire performance of the element that is the subject of the present classification report. They do not prejudge, in any case, other performances related to its incorporation to a work "

"Not legally acceptable for any use under the pretence of the article AM 18 (Decree of March 6th, 2006) for upholstered seat"

Champs-sur-Marne, le mardi 2 mars 2021

Technicien d'essais du Laboratoire Feu
Bilel HAMILA

Responsable Technique du laboratoire Feu du Pôle Ameublement
Clotilde ETIEMVRE

INSTITUT TECHNOLOGIQUE FCBA · LABORATOIRE ESSAIS ET MESURES · CHAMPS-SUR-MARNE

Siège social
10 rue Galilée
77420 Champs-sur-Marne
Tél + 33 (0)1 72 84 97 84
www.fcba.fr
Siret 775 680 903 00132
APE 7219 Z
Code TVA CEE : FR 14 775 680 903

Only the french version remains valide

INSTITUT TECHNOLOGIQUE
FCBA
Laboratoire d'essais feu
10 rue Galilée - 77420 Champs-sur-Marne
Tél. 01.72.84.97.84

AVIS TECHNIQUE SELON LE FASCICULE NF P 92-507 : Février 2004

INTERPRETATION OF THE RESULTS ACCORDING TO BOOKLET NF P 92-507: February 2004

Cet avis technique n'a pas de valeur officielle
et ne peut en aucun cas être assimilé à un procès-verbal de classement.

REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

Selon les normes NF P 92 501 à NF P 92 512 : Décembre 1995

N° de commande : FE 20-0041 **Rapport d'essai N° :** FE 21-0041-0235

Cet avis technique comprend 4 pages en annexes

MATERIAU PRESENTE PAR : **Supplied by:**
VYVA FABRICS
TT. Vasumweg 140
1033 SH AMSTERDAM
The Netherlands

MARQUE COMMERCIALE : **REVYVA ATLANTIC**

DESCRIPTION SOMMAIRE :

Type de support woven

Composition 100% polyester recyclé

Masse surfacique 800 g/ml (laize : 140 cm)

Epaisseur 1 mm (donnée laboratoire FCBA)

Coloris beige

complété selon le descriptif fourni par le demandeur.

les résultats obtenus seraient au mieux

M2

La délivrance du Procès-Verbal de classification ne pourra être fourni qu'après les essais complets effectués selon l'arrêté du 21 novembre 2002.

Sa reproduction n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
Les résultats mentionnés dans ce rapport d'essai ne sont applicables qu'à l'échantillon soumis au laboratoire et tel qu'il est décrit dans le présent document.
Les échantillons essayés sont à la disposition du demandeur pendant 2 mois à dater de l'émission du rapport d'essais. Passe ce délai, ils ne pourront en aucun cas être réclamés
Toute communication relative aux résultats des prestations d'essais de FCBA est soumise aux termes de l'article 14 des Conditions Générales de Vente.
L'accréditation Cofrac Essais atteste uniquement de la compétence technique des laboratoires pour les essais couverts par l'accréditation. Les essais marqués (*) dans ce document ne sont pas couverts par l'accréditation.
Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral de EA (European co-operation for Accréditation) et d'ILAC (International Laboratory Accreditation Cooperation) de reconnaissance de l'équivalence des rapports d'essais ou d'analyses.
Seule la version en langue française fait foi.

Champs-sur-Marne, le vendredi 5 mars 2021

INSTITUT TECHNOLOGIQUE FCBA
LABORATOIRE ESSAIS ET MESURES
CHAMPS-SUR-MARNE

Responsable Technique du Laboratoire Feu

Clotilde ETIEMVRE